

Inscription des éleveurs habilités pour l'année 2023

Nom de la ferme _____ Représentant désigné _____
 Adresse de voirie _____ Municipalité _____ Code postal _____
 Tél. _____ Téléc. _____ Courriel _____

Langue officielle préférée pour la correspondance _____ Anglais _____ Français

Nombre d'animaux nées durant l'année de déclaration 2022 _____ Total d'animaux dans le troupeau _____

Type de ferme : _____ vache/veau _____ semi-finition _____ parc d'engraissement _____ production laitière

J'AI VENDU DES BOVINS aux éleveurs indiqués ci-dessous, y compris des animaux pur-sang ET des animaux abattus sur commande dans 2022 :

Nom & Adresse	Cocher pour les animaux de race <input checked="" type="checkbox"/>	Date	Nombre de bovins	Prélèvement

Veuillez noter : Faire le chèque à l'intention d'ÉBNB ; utilisez et joignez une autre feuille au besoin pour compléter votre liste. Tout paiement, tel que le versement de la redevance, à ÉBNB par virement électronique doit maintenant être fait à nbcattle@agricommodity.ca.

(a) Sous-total
(b) TVH (a x 15%)
(c) Total (a + b)

J'ai déjà payé les prélèvements pour les ventes de 2022 à ÉBNB, et les acheteurs indiqués ci-dessous ont perçu mes prélèvements (veuillez joindre une copie de tous les reçus de vente, à moins que l'avez déjà fait) :

Nom du négociant / de l'abattoir / du parc d'engraissement qui a acheté des bovins	Nombre de bovins	Date

Conformément à les produits naturels, C.N-1.2 S.N.B., Règlement 2001-46 et 2001-47 sur les prélèvements sur les bovins, Ordonnance 2017-1 des Éleveurs de bovins du Nouveau-Brunswick (ÉBNB) les informations fournies sont vraies et exactes au meilleur de ma connaissance.

(Nom en lettres moulées)

(Signature)

(Date)

Retour avant le 13 janvier 2023